

## « OUI, L'ÉCOLE COÛTE CHER ! »

*Nos décideurs publics se moquent-ils de l'avenir de la Nation ?  
Ils s'en gaussent. Où en est l'École en 2026 ?*



Si nous souffrons tant depuis 30 ans, c'est que tout s'est dégradé faute d'investissement : salaires, moyens, nombre d'heures de cours par classe, disparition progressive des options. De 7h de français en 6<sup>e</sup> en 1980, on en est à 4,5h. Le latin et l'allemand sont attaqués de toute part, les LV3 ont disparu, le grec est un lointain souvenir. « *Tout cela coûte trop cher !* » dit-on.

Le SNALC revendique des conditions de travail dignes pour les professeurs et un climat scolaire respectueux de la transmission des savoirs. A commencer par notre rémunération, la clef de voûte de l'édifice. L'OCDE est formelle : la réussite des élèves est corrélée à la rémunération des professeurs. **Nos conditions de travail sont les conditions d'études de nos élèves.** Augmentez les professeurs ! Avec une prime de 1000 euros nets par mois, vous alignerez nos salaires sur ceux des autres fonctionnaires de catégorie A et notre profession retrouvera un peu de dignité.

Le climat scolaire rend aussi notre métier impossible : attitude d'élèves sans aucune éducation, et complaisance d'une partie de notre hiérarchie envers des débordements inacceptables. Dans le confort de leur bureau, les voilà dérangés par des professeurs qui leur demandent de l'aide. Au lieu d'agir et de sanctionner les perturbateurs, certains ouvrent le parapluie ou pire, culpabilisent les professeurs jusqu'à les incriminer ! Il faut du courage pour rétablir la discipline, sinon « *c'est là, en toute beauté, et en toute jeunesse, le début de la tyrannie* » (Platon, La République).

Aux procès en passéisme, le SNALC répond : OUI, cela fonctionnait mieux quand la massification se faisait avec des moyens et des chefs qui soutenaient les professeurs, quand l'inclusion ne se faisait pas au rabais comme actuellement car il existait des personnels avec un statut, formés et mieux rémunérés.

**Là, on luttait contre le déterminisme social et culturel.**

Depuis 25 ans, malgré les efforts que nous fournissons dans nos classes, la France dégringole au classement PISA en mathématiques, en lecture et en sciences. Au-delà de programmes préjudiciables à l'instruction, il manque chaque année selon l'OCDE environ 1% de PIB à l'Éducation (29 milliards d'euros). Le SNALC dénonce cette situation.

Certains disaient : « *Essayez l'ignorance ?* ». On y est.

**Arnaud FABRE**

*professeur agrégé de lettres  
responsable académique*



© SNALC - e.meunier



snalc-paris.fr

édito

### Sommaire

- Editorial
- « À hauteur d'enfant »
- Des congrès pour être plus forts
- Autorité—Étymologie
- Mutations intra-académiques

#### Directeur de publication

Arnaud FABRE  
paris-2d-prepa@snalc.fr  
4 rue de Trévisse - PARIS 9<sup>ème</sup>

#### Président académique

Krisna MITHALAL



## « À HAUTEUR D'ENFANT »

Le ministre en sursis de la fonction publique l'a annoncé : il n'y aura aucune augmentation de salaire pour nous. Pas un centime pour le service public, notamment pour les professeurs, il y a toujours mieux à faire.

On vient de demander à des amateurs, ancrés dans la mode du moment, leur avis sur nos métiers lors de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Merci au président de la République pour cette opération de communication politique à 4 millions d'euros !

Les résultats « à hauteur d'enfant » sont édifiants : commencer plus tard, finir plus tôt, faire des activités sportives, artistiques et culturelles tout l'après-midi, à l'école puis en dehors. Quand on demande à des enfants et à des adolescents s'ils préfèrent travailler ou s'amuser, curieusement, ils choisissent la dernière solution. Sans parler de poncifs plus absurdes les uns que les autres. Avec moins de français, de maths, d'histoire-géo, de sciences et de langues... soyons certains que le niveau de nos élèves continuera à s'effondrer, et que **la part de plâtistes et de créationnistes, déjà à 20 % parmi eux, s'envolera.**

Le **SNALC** fait des propositions simples et concrètes pour améliorer notre quotidien et le niveau des élèves : augmentation massive des salaires, des cours où un professeur transmet ses connaissances, une hiérarchie qui fait confiance aux professeurs et qui est là pour les aider, des concours de haut niveau faisant la part belle aux connaissances disciplinaires plutôt qu'à des «épreuves» pédagogiques aux critères d'évaluation totalement opaques, autant d'orateurs de soumission à la hiérarchie.

Le **SNALC** garantit au ministère, sourd depuis des lustres, que la crise des recrutements cessera quand on augmentera de 1 000 euros par mois les professeurs. (10 milliards/an) ! Il faudrait aussi recadrer les hiérarchies qui entravent leur travail, celles qui oublient que leur première fonction est d'assurer aux enseignants un cadre de cours serein (coût 0 euro). Il en va de même pour les parents d'élèves, qui seraient mieux à leur place en éduquant leurs enfants plutôt qu'en harcelant les professeurs et en exigeant une meilleure note à la dernière évaluation de Timéo-César, 13 ans. À hauteur d'enfant...

**Nicolas GLIERE**  
*responsable certifié*

## DES CONGRÈS POUR ÊTRE PLUS FORTS

Les 17 novembre et 19 février, se sont tenus à Paris les congrès « *Osons la laïcité* » et « *Judiciarisation de la pédagogie* » animés respectivement par Solange DE JESUS, notre responsable nationale chargée des principes et valeurs de la République et Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC.

Au cours de ces journées, les professeurs ont apporté des témoignages saisissants : pressions, remises en cause des pratiques pédagogiques, accusations infondées ... Avec une augmentation de 30% des recours et des contentieux en une seule année, c'est l'ensemble des personnels

qui est exposé.

Spécialisé dans les affaires juridiques de l'école, Laurent BONNIN, notre responsable national, a abordé de nombreux cas concrets. Ses conseils pour gérer les situations en cas de menaces et de pressions furent particulièrement appréciés.

On rappelle à cet égard que **tout adhérent au SNALC bénéficie de la protection juridique de la GMF incluse dans la cotisation.**

**Estelle MEUNIER**



“

**Augmentation de 30% des recours et contentieux en une seule année**



MOIS DE LA PAYE	Date de VIREMENT
MARS	vendredi 27
AVRIL	mardi 28
MAI	mercredi 27
JUIN	vendredi 26
JUILLET	mercredi 29
AOÛT	jeudi 25
SEPTEMBRE	lundi 28
OCTOBRE	mercredi 28
NOVEMBRE	jeudi 26
DÉCEMBRE	mardi 22



## AUTORITÉ - Étymologie

Le mot **autorité** a bien des sens et bien des adversaires. Ce mot appartient à la même famille que le mot **auteur**. En latin, c'est le garant mais aussi l'instigateur, celui qui en étant à l'origine d'un savoir est capable d'en garantir la valeur.

Mais quel rapport avec le professeur dans sa classe ? Le SNALC revendique le sens plein de ces racines car elles éclairent ce qui se passe dans la classe, ce qui permet à un professeur d'y passer sa journée et lui donne l'envie d'y revenir chaque jour.

La transmission des connaissances se fonde sur cette étymologie. Qui n'a pas le niveau ne peut tenir ses classes. Le SNALC dénonce les imposteurs qui veulent faire croire qu'un professeur biberonné aux sciences de l'éducation s'en sortira face à ses élèves. La formation doit d'abord affirmer qu'un spécialiste de son domaine est le seul qui paraîtra légitime aux yeux de ses élèves. Les nouveaux professeurs doivent aussi en être convaincus.

**Pour le SNALC, les disciplines ne sont ni une entrave ni un problème dans le système éducatif français. On n'a pas à s'excuser d'apporter du savoir à un enfant.**

Nos savoirs constituent à la fois ce qui fonde notre autorité en classe, mais aussi le cœur de notre profession. Les réformes conçues par des personnels qui ne font plus cours depuis des années sont vouées à l'échec, car justement elles sont inventées par des personnes ayant fui les classes et refusant d'incarner cette autorité qui leur manquait.

Comme quoi être le garant d'un savoir dérange bien plus nos dirigeants que nos élèves qui, eux, savent reconnaître les qualités d'un maître.

**Arnaud FABRE,**  
responsable agrégé

### Congrès d'automne

**Jeudi 26 novembre 2026**  
(9h30—16h)  
**PARIS 9<sup>e</sup>**



« **Osez Ecrire !** »

**De la contrainte, naît la créativité !**

Quand les lacunes en français conduisent nos élèves à une perte de confiance en eux et en leur capacité à s'exprimer, l'écriture créative permet de développer l'imagination, l'argumentation et le cheminement de la pensée.

Valérie Blondel, auteur du livre « *Osez écrire* », vous fera découvrir tous les bénéfices de cette pratique pour vos élèves.

Renseignements et inscriptions :  
[secretariat-estelle@snalc.fr](mailto:secretariat-estelle@snalc.fr)

“ On n'a pas à s'excuser d'apporter du savoir à un enfant. ”

Pour que les élèves nous écoutent, il faut être un expert de sa discipline. Notre quotidien, c'est de tenir ces rênes invisibles qui permettent au groupe la concentration et d'éviter à ces chevaux fougueux de se dissiper. C'est en étant un spécialiste de haut niveau de son savoir qu'on trouve les ressources en nous pour répondre aux questions improvisées, guider les apprentissages, concevoir des enseignements de qualité. Une autorité qui n'est pas fondée sur du savoir n'est qu'une revendication narcissique, et qui suscite des rébellions narcissiques.



© Détail de Platon dans *L'école d'Athènes*, Raphaël (1512)

Défendons l'École !



- Le **SNALC** est un **syndicat indépendant**, détaché de toute influence politique, religieuse ou idéologique. Depuis sa création, il s'engage en faveur d'un **enseignement de qualité, axé sur la transmission des savoirs** et le respect des disciplines.
- Le **SNALC** défend la **liberté pédagogique** de chaque enseignant dans le cadre des programmes et des référentiels.
- Le **SNALC** est le seul syndicat à demander une prime de 1000 € par mois pour les professeurs.
- Il défend avec vigueur la **laïcité à l'École, la neutralité politique** et l'équité pour tous.
- Le **SNALC** est à vos côtés pour vous défendre face aux pressions et aux violences institutionnelles. Nous sommes un syndicat de proximité, à l'écoute de vos difficultés.
- Le **SNALC** est également porteur d'idées pour améliorer vos situations et notre système éducatif.

## MUTATIONS INTRA-ACADÉMIQUES 2026

### Ne restez pas seuls !

Le mouvement INTRA est une période cruciale dans la carrière. Une mutation engage souvent les points d'ancienneté accumulés durant de nombreuses années et a un impact majeur sur les conditions de vie des intéressés.

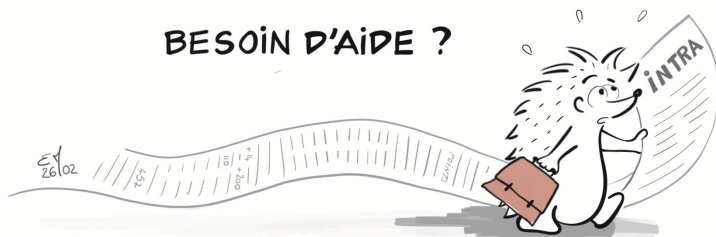
La loi de transformation de la fonction publique (2019) ne permet plus aux syndicats de faire facilement corriger les éventuelles erreurs après la saisie des vœux !

**C'est donc bien avant la fermeture du serveur qu'il faut demander conseil.** Vous pourrez élaborer une stratégie éclairée par notre expérience et notre connaissance du système.

**Posez-nous vos questions, faites-nous vérifier vos vœux et vos barèmes ...** Nos élus sont là pour vous accompagner. Une adresse :

[paris-2d-prepa@snalc.fr](mailto:paris-2d-prepa@snalc.fr)

### BESOIN D'AIDE ?



### Vous partagez nos idées et souhaitez nous rejoindre ?

Pour toute **nouvelle adhésion par prélèvements mensuels, la fin de l'année scolaire est offerte !** (1<sup>ère</sup> mensualité en septembre 2026)

Offre valable du 01/03/26 au 30/08/26

J'adhère



### Un problème ? Une question ?



### CONTACTEZ - NOUS !

#### ➤ AGRÉGÉS, CERTIFIÉS, CHAIRES SUP

[paris-2d-prepa@snalc.fr](mailto:paris-2d-prepa@snalc.fr)

- **Arnaud FABRE** (agrégés)  
Tél : 06 63 52 83 73
- **Kathy TUROCHE**  
(Commissaire paritaire + certifiés)  
Tél : 06 62 16 74 03
- **Nicolas GLIERE**  
(Enseignement privé)  
Tél : 06 63 18 46 96

#### ➤ Tous les autres CORPS

[paris@snalc.fr](mailto:paris@snalc.fr)

- **Krisna MITHALAL**  
Président du SNALC PARIS  
tél : 06 13 12 09 71